



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/10527

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6706^e séance – matin & après-midi

LA SYRIE, LA QUESTION DE PALESTINE ET L'IRAN DOMINENT LE DÉBAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE MOYEN-ORIENT

La Syrie, la question de Palestine et l'Iran ont dominé les discours des 45 orateurs qui ont pris part aujourd'hui au débat du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, après que le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux affaires politiques eut fait une mise à jour de la situation dans la région.

Face à une répression qui a fait plus de 5 000 morts depuis le mois de mars en Syrie, des pays comme les États-Unis ont appuyé le plan de la Ligue des États arabes du 22 janvier, qui appelle le Président Bashar Al-Assad à déléguer ses prérogatives au Vice-Président pour former, dans les deux mois, un gouvernement d'union nationale qui conduirait le pays vers des élections libres.

Aucune des quatre demandes précédentes de la Ligue des États arabes n'a été satisfaite, s'est impatienté le représentant de la France, qui a cité la cessation des violences, le retrait des forces armées des villes, la libération des prisonniers politiques et le plein accès des médias internationaux. Son homologue de l'Arabie saoudite a d'ailleurs rappelé que son pays a décidé de retirer ses observateurs de la mission de la Ligue des États arabes car « il nous semblait que les autorités ne la prenaient pas au sérieux ».

Plusieurs délégations ont exhorté le Conseil de sécurité à surmonter ses divergences pour parvenir à une position conforme à celle de la Ligue des États arabes. Le représentant français a accueilli « très favorablement » la demande formulée de la Ligue visant à ce que son Secrétaire général et le Président du Comité ministériel sur la Syrie fassent une présentation au Conseil de sécurité. Son homologue de la Syrie a dénoncé une tentative de transformer la Ligue des États arabes en outil d'ingérence et s'est étonné que la même attention ne soit pas accordée à l'occupation du Golan syrien.

Toutes les délégations ont salué le Roi de Jordanie pour avoir initié une réunion israélo-palestinienne le 3 janvier à Amman. Le représentant français a tout de même estimé que seul un mécanisme de suivi, élargi à tous les acteurs qui peuvent contribuer à un règlement définitif, permettra de résoudre les questions qui touchent aux fondements identitaires des deux nations.

Son homologue jordanien s'est montré impatient. Les Israéliens, a-t-il révélé, nous disent parfois: résoudre le conflit est moins une affaire de droit que de psychologie et compte tenu du rythme des traumatismes bien réels et catastrophiques de l'histoire juive, les Israéliens sont méfiants quant à l'idée de donner leur confiance à quiconque, en général, et encore moins, disent-ils, aux Arabes.

Peut-être, a concédé le représentant, nous aurions pu faire plus pour mieux comprendre ce point de vue mais il a tranché: ce que nous avons devant nous, c'est une violation de trois décennies du droit international et les pourparlers exploratoires qui se tiennent en Jordanie ne sont pas contraires à ce droit. Il a dit espérer un résultat positif qui ouvrirait la voie aux négociations tant attendues sur le statut final.

En attendant, l'Observateur de la Palestine a dénoncé les activités de peuplement perçues par plusieurs délégations comme le principal obstacle à la paix. Les activités de colonisation, a-t-il indiqué, ont augmenté d'au moins 20% l'an dernier, avec la construction de 1 850 unités et de 3 500 futures autres, dans 142 colonies illégales en Cisjordanie.

Le principal obstacle à la paix n'est pas les colonies, a argué le représentant d'Israël, mais l'insistance des Palestiniens à revendiquer le droit au retour. Il a dit souhaiter qu'Israéliens et Palestiniens avancent ensemble en menant des négociations directes. « Il faut arrêter de parler des

pourparlers », a-t-il encouragé avant de dénoncer le Hamas et d'émettre le vœu que la prochaine visite en Israël du Secrétaire général, ce mois-ci, apporterait de nouvelles perspectives.

Le représentant israélien a aussi tiré la sonnette d'alarme devant la menace de l'Iran qui s'efforce de se doter de l'arme nucléaire. C'est « la plus grande menace à la sécurité du monde entier » et « tous les Membres de l'ONU devraient en perdre le sommeil ». Il s'est félicité des mesures prises par les États-Unis et l'Union européenne à cet égard, avant d'appeler le reste de la communauté internationale à se joindre à ces efforts.

Les activités nucléaires iraniennes, a réitéré le représentant de l'Iran, n'ont qu'un dessein pacifique. Il a rappelé qu'Israël demeure la seule menace nucléaire du Moyen-Orient et a exhorté le Conseil de sécurité à prendre les mesures qui s'imposent pour qu'Israël soumettent ses armes nucléaires au régime de garantie de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. OSCAR FERNÁNDEZ-TARANCO, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, s'est réjoui de la reprise des négociations directes le 3 janvier 2012 entre Palestiniens et Israéliens après 15 mois de silence. Sous les auspices du Roi Abdallah II et du Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, les deux parties ont commencé à discuter d'importantes questions dont le territoire et la sécurité, a-t-il dit. Il s'est dit optimiste en espérant que ces pourparlers conduiront à des propositions sérieuses qui permettront de parvenir à un accord sur une solution à deux États d'ici à la fin de l'année, conformément aux propositions du Quatuor. Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques de l'ONU a estimé que nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de laisser passer cette occasion. Il a appelé à du courage pour parvenir à un accord historique qui répondra aux attentes des deux peuples.

Il a cité des tensions persistantes et des violences inquiétantes entre colons israéliens et Palestiniens. Il a précisé qu'une femme israélienne avait été blessée par des jets de pierres le 25 décembre et que sept Palestiniens avaient été arrêtés le 9 janvier pour avoir lancé des pierres et des cocktails Molotov sur des véhicules circulant sur la route 443 près de Ramallah dans le Territoire occupé. Il a également précisé que des colons israéliens avaient blessé 12 Palestiniens, dont quatre enfants, alors que trois autres enfants palestiniens avaient été blessés par des véhicules israéliens à Hébron et Nablus entre le 10 et 12 janvier. Le 11 janvier une mosquée près de Salfit a été profanée avec des graffitis hébreux.

Pendant la période examinée, les Forces armées israéliennes ont conduit 336 opérations en Cisjordanie occupée durant lesquelles 273 Palestiniens ont été arrêtés. Le 23 janvier, les Forces israéliennes sont entrées dans les locaux du Comité international de la Croix rouge (CICR) à Jérusalem pour y arrêter les deux derniers membres du Conseil législatif palestinien qui y avaient trouvé refuge en janvier 2010.

Par ailleurs, M. Fernández-Taranco s'est inquiété de la situation financière de l'Autorité palestinienne, qui n'a pu obtenir que 742 millions de dollars sur le milliard attendu en 2011 et du ralentissement de la croissance économique au cours du troisième trimestre 2011. Il a indiqué que 29 roquettes et 12 obus de mortier ont été tirés de Gaza vers des zones civiles en Israël durant la période examinée. Il a indiqué que l'Armée israélienne a mené six incursions et 10 attaques aériennes sur Gaza qui ont causé la mort de quatre militants palestiniens et blessé sept autres ainsi que 15 civils. Il a cité la tenue hebdomadaire de manifestations contre les barrières en Cisjordanie

Durant sa visite au Liban du 13 au 15 janvier, le Secrétaire général a vivement encouragé les efforts du Président Sleiman visant à convoquer un nouveau dialogue national en tenant compte de la question des armes qui ne sont pas sous le contrôle de l'État. Illustrant la fragilité de la situation, il a indiqué que quatre roquettes ont été trouvées et confisquées par l'Armée libanaise à Wadi Khancha le 19 décembre alors que le 28 décembre, une explosion –la troisième depuis mi-novembre– a eu lieu à Tyre devant un restaurant, causant des dommages mineurs. M. Fernández-Taranco a indiqué que ces événements constituaient des violations de la résolution 1701, car ils démontrent la présence d'armes et de matériels connexes non autorisés dans la zone sous la responsabilité de la FINUL. Il a, par ailleurs, cité des violations israéliennes presque quotidiennes de l'espace aérien libanais.

Il a ajouté que la situation continuait d'être inquiétante le long de la frontière libano-syrienne, alors que trois Libanais ont été tués dans la zone de Wadi Khaled par des tirs provenant de la Syrie. Le 21 janvier, un jeune pêcheur libanais de 16 ans a été tué sur la côte à la frontière libano-syrienne. Le 13 janvier, le HCR en collaboration avec le Gouvernement du Liban, a enregistré la présence de 5 660 réfugiés syriens.

Il a également indiqué que lors de sa visite au Liban, le Secrétaire général a aussi participé à une conférence sur « la réforme et les transitions vers la démocratie dans le monde arabe » organisée par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO)

S'agissant plus particulièrement de la Syrie, le Sous-Secrétaire général a rappelé que ce pays continuait de vivre une terrible crise politique depuis 10 mois. Il a précisé que le 22 janvier les Ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes réunis au Caire ont adopté une résolution proposant un plan politique avec un calendrier précis pour la cessation des violences et le meurtre de civils.

Il a précisé que ce texte appelait les autorités syriennes à retirer les forces armées de toutes les villes et zones peuplées, à libérer tous les prisonniers politiques, à permettre les manifestations pacifiques et à garantir le plein accès au pays des organisations de la Ligue des États arabes et des médias arabes et internationaux. Il a indiqué que le plan de la Ligue des États arabes appelait aussi les autorités syriennes et l'opposition à s'engager dans un dialogue sérieux sous les auspices de la Ligue des États arabes dans le souci de parvenir à un gouvernement d'union nationale qui pourra superviser une transition vers un système politique démocratique et pluraliste. Il a précisé que les Ministres de la Ligue des États arabes ont aussi décidé de proroger d'un mois la mission d'observation arabe en notant que les autorités syriennes ont repoussé cette résolution en la qualifiant d'ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Syrie. M. Fernández-Taranco a souhaité une concertation de la communauté internationale pour mettre fin aux violences et assurer le plein exercice par le peuple syrien de ses libertés fondamentales.

Revenant au processus de paix au Moyen-Orient, il a conclu qu'un statu quo ne pourra que garantir un conflit futur. C'est pourquoi, il a appelé les parties à redoubler d'efforts pour mettre fin au conflit et établir un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a exprimé l'espoir que cette année apporte au peuple palestinien la liberté, la justice, la paix, la dignité et la sécurité, qu'il attend depuis si longtemps. Ce peuple a l'espoir de voir, cette année, la fin de l'occupation israélienne et la création de l'État de la Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale. M. Mansour a assuré que les dirigeants palestiniens n'épargnent aucun effort en faveur de la paix. Malgré les nombreux obstacles dressés par Israël sur la voie de la paix, a-t-il fait remarquer, la Palestine a coopéré pleinement avec le Quatuor en vue de faire progresser la solution à deux États. Il a remercié la Jordanie pour son initiative en faveur du processus de paix dans laquelle la Palestine s'est engagée de bonne foi.

La situation sur le terrain demeure choquante et contraire à toute norme juridique, a poursuivi l'Observateur permanent. Il a dénoncé les souffrances imposées par Israël au peuple palestinien, notamment du fait de sa campagne destructrice de construction de colonies qui, a-t-il ajouté, constitue une violation flagrante de la quatrième Convention de Genève, des résolutions des Nations Unies, de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) ainsi que de la Feuille de route.

Il a cité les constatations de l'organisation israélienne *Peace Now* selon laquelle, en 2011, les activités de colonisation d'Israël dans le Territoire palestinien occupé ont été, de loin, plus nombreuses que toutes celles menées au cours des années précédentes. Il a ainsi mentionné l'extension des colonies existantes, l'implantation de nouvelles colonies et la poursuite de la construction du mur de séparation, les confiscations des terres, les démolitions de logements, la construction de routes, la mise en place de centaines de points de contrôle, le déplacement forcé des Palestiniens, ainsi que les agressions des colons contre les civils palestiniens et leurs biens.

Donnant quelques chiffres pour illustrer ces propos, M. Mansour a indiqué que les activités de colonisation d'Israël avaient augmenté d'au moins 20% l'an dernier, avec la construction de 1 850 unités et la poursuite de la construction de 3 500 autres unités, dans 142 colonies illégales en Cisjordanie.

L'Observateur permanent a également dénoncé la tentative d'Israël de judaïser Jérusalem-Est et de modifier sa démographie et son identité palestiniennes, arabes, musulmanes et chrétiennes. Il a aussi dénoncé les appropriations par Israël de terres palestiniennes, ainsi que les démolitions qui conduisent à des déplacements de la population qu'il a qualifiés de « nettoyage ethnique ».

La terreur et la criminalité des colons israéliens ne cessent d'augmenter, a indiqué M. Mansour, en précisant que le taux des attaques avait augmenté de 40% l'an dernier et de 165% depuis 2009. C'est la conséquence d'une volonté délibérée des colons extrémistes et de ceux qui les soutiennent au sein du Gouvernement, a-t-il soutenu.

Passant à la situation dans la bande de Gaza, M. Mansour a rappelé les souffrances que continue de supporter la population à cause des politiques illicites de la puissance occupante, en citant notamment le blocus aérien, terrestre et maritime imposé par Israël. Trois ans après l'agression militaire contre Gaza, Israël continue à refuser sa responsabilité pour les crimes commis contre le peuple palestinien et à faire obstacle à la reconstruction, a-t-il regretté. Il a aussi dénoncé le non-respect du droit international humanitaire par Israël dans le Territoire palestinien occupé, en faisant référence aux raids militaires aériens, aux arrestations de civils palestiniens et aux meurtres de Palestiniens innocents comme Mustafa Tamimi le 9 décembre 2011.

M. Mansour a indiqué que le Mouvement des pays non alignés avait, par le biais de son Président, demandé à la Suisse, qui est dépositaire de la quatrième Convention de Genève, de prendre les mesures nécessaires pour convoquer une conférence des Hautes Parties contractantes, afin de faire respecter la Convention dans le Territoire palestinien occupé.

Les expropriations de terres palestiniennes et la poursuite de nouvelles implantations de colonies sapent les espoirs de paix, a tenu à rappeler M. Mansour, en se déclarant surpris que le Gouvernement israélien estime que cela ne constitue pas le principal obstacle à la paix. Comment Israël envisage-t-il une solution à deux États alors qu'il continue sa colonisation et son « pillage » des terres palestiniennes, a-t-il demandé? Il a souligné l'urgence de faire cesser cette campagne illicite. Il a aussi mis en doute la véritable volonté d'Israël d'arriver à une paix juste et durable fondée sur les résolutions des Nations Unies, les principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route.

Le Conseil de sécurité reste paralysé, a aussi regretté M. Mansour, en mettant l'accent sur l'importance de tenir Israël responsable de ses crimes. Il a ainsi exhorté le Conseil à « prendre des mesures importantes » afin d'envoyer un message clair et obliger Israël à cesser immédiatement ses activités illicites et à s'engager dans le processus de paix.

M. RON PROSOR (Israël) a tiré la sonnette d'alarme devant la menace de l'Iran qui s'efforce de construire une arme nucléaire. C'est « la plus grande menace à la sécurité du monde entier », a-t-il dit. L'Iran a annoncé qu'il allait enrichir l'uranium à 20% dans ses installations nucléaires de Qom, a-t-il rappelé, estimant qu'il n'y a pas d'explication civile possible à cette activité. « Tous les Membres de l'ONU devraient en perdre le sommeil », s'est-il exclamé. Il s'est toutefois félicité des mesures prises récemment par les États-Unis et l'Union européenne à cet égard, avant d'appeler le reste de la communauté internationale à se joindre à ces efforts.

Faisant ensuite référence à une année de troubles au Moyen-Orient, M. Prosor a constaté que les peuples exigent leur dignité après des années d'oppression. Il a cependant regretté que les droits de l'homme continuent à être foulés aux pieds. Il s'est donc étonné que la question la plus pressante ce mois-ci au Conseil de sécurité soit celle « des permis de bâtir » en Cisjordanie. Le nombre de tués au Moyen-Orient n'a même pas été mentionné lors des deux derniers exposés devant le Conseil de sécurité sur la région, a-t-il remarqué.

S'il a jugé important le règlement du conflit israélo-palestinien, il a estimé que le temps et l'énergie qu'y consacre le Conseil de sécurité érodent sa crédibilité. On a longtemps dit que ce conflit était le conflit central du Moyen-Orient et que son règlement entraînerait celui des autres conflits de la région. Mais aujourd'hui, a-t-il observé, il est évident que le Yémen, la Syrie, l'Égypte, le Bahreïn et les autres conflits au Moyen-Orient n'ont rien à voir avec Israël.

L'obstacle principal à la paix n'est pas les activités de peuplement, a-t-il aussi affirmé, estimant que c'est plutôt l'insistance des Palestiniens à revendiquer le droit au retour. Les représentants palestiniens ne parlent jamais de « deux États pour deux peuples », a-t-il souligné, mais ils insistent pour un État palestinien indépendant et pour que leur peuple retourne dans l'État juif, ce qui signifie la destruction d'Israël, a-t-il expliqué. M. Prosor a prévenu que son pays n'acceptera jamais de voir des millions de Palestiniens envahir Israël.

Il a signalé les résultats d'un sondage qui révèle que 90% des Palestiniens n'ont pas l'intention de renoncer à revendiquer le droit au retour, alors que c'est le principal obstacle à la paix. Vous avez la responsabilité de dire que cette revendication est une idée qui ne portera pas, a-t-il martelé.

Le refus des Palestiniens de reconnaître le droit d'Israël d'exister en tant qu'État juif est confirmé par la culture véhiculée dans les mosquées, les écoles et les médias, a-t-il dénoncé. Il a regretté qu'on apprenne aux enfants à poursuivre la violence et à déshumaniser les Israéliens et les Juifs, mentionnant non seulement le Hamas à Gaza mais aussi l'Autorité palestinienne en Cisjordanie.

À cet égard, M. Prozor a signalé une émission de télévision de l'Autorité palestinienne, le 9 janvier, à l'occasion du quarante-septième anniversaire du Fatah, dans laquelle on présentait le meurtre de Juifs comme un objectif sacré pour tous les Musulmans. Il s'est offusqué du silence des dirigeants palestiniens qui n'ont pas condamné ce message.

La communauté internationale doit dire aux Palestiniens que l'unilatéralisme est une impasse, a poursuivi le représentant, qui a dit souhaiter que les Israéliens et les Palestiniens avancent ensemble en menant des négociations directes. « Il faut arrêter de parler des pourparlers », a-t-il demandé.

M. Prozor s'est aussi plaint du Hamas, « organisation terroriste financée par le Gouvernement iranien ». Il a souhaité que le Hamas renonce à la violence et reconnaisse Israël, tout en constatant qu'il refuse les négociations. Le Hamas continue ses violences contre Israël, a-t-il dit, précisant que 700 roquettes ont été tirées l'an dernier sur Israël. Le représentant a jugé très grave la situation à Gaza et s'est étonné que le Conseil de sécurité n'ait pas condamné ces attaques.

Rappelant que le Secrétaire général doit se rendre en Israël un peu plus tard dans le mois, il a espéré que cela apporterait de nouvelles perspectives. Il a aussi demandé au Conseil de sécurité de faire face à ses responsabilités et de faire preuve de leadership.

Mme SUSAN RICE (États-Unis) a salué les mesures audacieuses du Roi Abdallah II de la Jordanie qui a parrainé la reprise des pourparlers entre les parties palestinienne et israélienne, le 3 janvier à Amman. Si elle a condamné les tirs de roquettes sur Israël, elle a néanmoins réitéré sa préoccupation face à la situation humanitaire à Gaza. Notre but collectif est le règlement juste et global de ce conflit, a insisté Mme Rice, en appelant à l'avènement de la vision de deux États souverains vivant côte à côte en paix et en sécurité. Elle a rappelé qu'au mois de septembre dernier à l'Assemblée générale, le Président Obama avait réaffirmé que le succès des négociations reposait sur des garanties de sécurité pour les Israéliens et la base territoriale pour les Palestiniens. Elle s'est félicitée de ce qu'avec la Jordanie et l'aide du Quatuor, les parties aient commencé un processus difficile, mais nécessaire.

La représentante s'est inquiétée de la dégradation de la situation en Syrie. Elle a noté que malgré la présence d'une mission de la Ligue des États arabes, les violences se poursuivent contre les civils, que des dizaines de personnes sont tuées chaque jour et que des milliers de prisonniers politiques sont encore incarcérés. Elle a demandé au Président Assad de remettre le pouvoir à son Vice-Président pour mettre en place une transition politique sérieuse. Elle a exhorté la communauté internationale à agir de concert pour permettre une transition politique dans la paix et vers la démocratie. Depuis longtemps, a-t-elle dit, les États-Unis disent que le Président Assad, qui a refusé toute possibilité d'introduire de vraies réformes incluant les droits de l'homme, doit se retirer.

Alors que la Ligue des États arabes et l'Union européenne ont mis en œuvre de nouvelles mesures de sanction, il est grand temps que le Conseil de sécurité adopte une résolution ferme pour mettre fin à la crise syrienne, en appuyant notamment les recommandations de la Ligue des États arabes, a-t-elle insisté. Les États-Unis appellent l'opposition syrienne à s'abstenir de toute violence, tout en étant conscients que cela semble de plus en plus difficile face à un régime qui intensifie sa répression. La représentante a enfin salué la visite que fait le Secrétaire général au Liban où il a souligné l'importance du désarmement du Hezbollah. Elle a appuyé le rôle crucial des Forces armées du Liban et de la Force intérimaire des Nations Unies (FINUL) dans le maintien de la sécurité et de la stabilité du Liban.

M. HARDEEP. S. PURI (Inde) a estimé que pour que le Quatuor puisse être en mesure d'obtenir un accord d'ici la fin de l'année, il était nécessaire pour Israël de mettre immédiatement fin à ses activités de colonisation. La poursuite de celles-ci dans les territoires palestiniens occupés, outre qu'elles sont illégales au regard du droit international, sapent les efforts de la communauté internationale en vue de résoudre le conflit israélo-palestinien sur la base d'une solution à deux États. Le représentant a également mis l'accent sur l'importance de la réconciliation interpalestinienne. L'Inde, a-t-il dit, appuie les efforts de la direction palestinienne visant à accélérer la mise en œuvre de l'accord de réconciliation signé l'an dernier entre les différentes factions.

Les autres développements dans la région nécessitent en outre, à ses yeux, un renforcement des efforts collectifs de la part de la communauté internationale en vue d'aider les pays à s'engager dans un processus politique inclusif et à mettre en œuvre des réformes destinées à répondre aux aspirations de leurs peuples. De tels efforts collectifs, a précisé M. Puri, doivent respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les pays. Aucune action susceptible d'exacerber les problèmes et d'alimenter l'extrémisme ne devrait être prise de l'extérieur, a-t-il affirmé.

M. KODJO MENAN (Togo) a regretté que le processus de paix entre Israël et la Palestine continue de se heurter à des difficultés. Peu de progrès ont été réalisés sur le terrain. « Il est regrettable, a-t-il dit, de relever que des actes de violence continuent d'être perpétrés de part et d'autre. Le manque de confiance entre les parties, surtout l'absence de volonté politique et les pressions des opinions publiques nationales sont en partie à la base de cette situation qui stagne. »

M. Menan fait remarquer qu'au moment où l'Autorité palestinienne mène des efforts pour une reconnaissance internationale de la Palestine en vue de la création de l'État qui porte ce nom, sur le terrain, au contraire, la diplomatie n'apporte pas encore les résultats escomptés, bien que la communauté internationale continue de fonder l'espoir d'une paix durable sur le principe de « l'échange de la terre contre la paix ». Il a aussi rappelé que l'annonce de nouvelles constructions de colonies et l'approbation, le 27 novembre 2011, d'un plan prévoyant la construction de 1 100 logements dans la colonie de peuplement de Shilo, en Cisjordanie, ne sont pas de nature à créer les conditions d'une paix durable dans la région. De l'autre côté, a-t-il déclaré, les tirs de roquettes sur Israël doivent également prendre fin pour créer les conditions favorables à des discussions soutenues entre les deux parties.

Le représentant du Togo a souhaité que le dialogue se poursuive, en rappelant que les avancées obtenues dans la région n'avaient pu être réalisées à ce jour que par le biais de la négociation. Il a également exhorté les parties à mettre fin aux actes de violence. Israël devrait être reconnu par toutes les parties palestiniennes comme un partenaire et un interlocuteur avec qui il faut négocier, a estimé M. Menan. Le Quatuor, « qui est le parrain des négociations », devrait être le garant de l'application, sur le terrain, des résultats qui en seraient issus, a-t-il estimé avant de conclure.

M. NÉSTOR OSORIO (Colombie) a appuyé la création d'un État palestinien viable qui soit le fruit d'une négociation directe entre Israël et la Palestine qui garantira la coexistence pacifique entre ces deux peuples. Il a salué la tenue le 3 janvier à Amman, en Jordanie, sous les auspices du Roi Abdullah II, de négociations directes entre les deux parties dans le cadre du plan proposé par le Quatuor le 23 septembre 2011. Il s'est particulièrement inquiété des conséquences humanitaires du blocus de la bande de Gaza, tout en comprenant les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Il a exhorté les parties à s'abstenir de tout acte unilatéral et de tout acte de provocation dans l'intérêt des négociations. Préoccupé par la situation gravissime des droits de l'homme en Syrie, le représentant a insisté sur la nécessité de mettre un terme à tous les actes de violence. Il a salué les efforts de la Ligue des États arabes en appelant le Gouvernement syrien à promouvoir un dialogue politique qui permettra la mise en place d'un gouvernement d'union nationale et la tenue d'élections libres et démocratiques.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a relevé le manque de volonté politique d'Israël pour permettre aux Palestiniens de jouir de leurs droits et d'accéder à un État indépendant. Il a cité notamment les politiques de peuplement illicite qui sapent les efforts entrepris dans cette voie. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, Mme Valerie Amos, a démontré, avec des chiffres, l'impact négatif de ces activités de colonisation, a-t-il rappelé. Le représentant a également dénoncé les actes d'occupation et les excavations sous la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem-Est. Il a souhaité que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités pour arriver à une solution en ce qui concerne la situation de cette ville qui revêt une importance capitale pour les religions monothéistes.

Le représentant a plaidé pour l'indépendance de la Palestine, en appuyant tous les efforts de la communauté internationale déployés en ce sens, notamment ceux de la Jordanie. Le Maroc n'hésitera pas à promouvoir tous les efforts pour parvenir à une paix globale sur la base de la légitimité internationale, a-t-il assuré. Le représentant a aussi souligné les efforts qui ont conduit à l'Initiative de paix arabe. Israël doit prouver sur le terrain sa volonté de parvenir à la paix dans cette région qui a souffert plus que toutes les autres régions au monde, a-t-il dit.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a rappelé que la responsabilité principale de la situation en Israël, dans le territoire palestinien, au Liban et en Syrie incombeait en premier lieu à leurs dirigeants. S'agissant de la Syrie, le représentant du Royaume-Uni s'est dit choqué de constater que le terrible régime en place continuait d'ignorer les droits fondamentaux et les aspirations du peuple syrien. Il a exhorté le Gouvernement syrien à cesser ses atermoiements, ses manœuvres dilatoires ainsi que ses tromperies et à mettre en œuvre la résolution adoptée par la Ligue des États arabes le 22 janvier. Conformément à cette dernière résolution, il a également demandé à la Syrie de cesser toute violence à l'encontre des civils, de retirer ses forces armées des villes et des villages et d'autoriser les médias internationaux et les membres de la mission de la Ligue des États arabes à circuler librement.

Le représentant s'est dit surpris d'entendre, au cours d'une réunion du Conseil de sécurité, le représentant d'un État Membre dire que le transfert d'armes au Gouvernement syrien n'avait pas d'incidence sur la situation dans le pays. S'agissant des négociations en cours entre Israéliens et Palestiniens, il a rappelé que ces négociations devaient s'engager de manière constructive. Il a estimé que la poursuite de nouvelles implantations de colonies était le pire des messages que pouvait envoyer

Israël. Avant de conclure, il a mis l'accent sur la nécessité d'arrangements sécuritaires pour Israël et des garanties de souveraineté pour les Palestiniens.

M. PETER WITTIG (Allemagne) a souligné l'importance de l'initiative jordanienne qui encourage la reprise des négociations directes entre les parties. Le Conseil de sécurité, a-t-il rappelé, avait discuté de manière approfondie, en décembre dernier, de la question des colonies de peuplement. Maintenant, des propositions globales sur les frontières et la sécurité, comme prévues dans la déclaration du Quatuor du 23 septembre 2011, doivent être faites. Il a également souhaité que des mesures de confiance soient prises pour encourager la poursuite des efforts de paix. M. Wittig a cependant averti que les activités israéliennes à Jérusalem-Est risquaient de faire obstacle à la réalisation de la vision de deux États. Il a émis l'espoir que les ordonnances de démolition dans la zone C seraient abolies. Les Palestiniens doivent pouvoir utiliser leurs ressources naturelles dans cette zone, a-t-il ajouté.

M. Wittig a condamné fermement les tirs de roquettes à partir de Gaza qui prennent pour cible des civils d'Israël. Il a également condamné le discours antisémite prononcé lors du quarante-septième anniversaire du Fatah. Par ailleurs, le représentant a estimé que l'Initiative de paix arabe, lancée il y a 10 ans, méritait une attention renouvelée. Un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien, avec deux États vivant côte à côte, demeure notre objectif principal, a précisé M. Wittig. En ce qui concerne la Syrie, la délégation de l'Allemagne est favorable à l'initiative que la Ligue des États arabes vient de prendre. Le Conseil de sécurité devrait exiger une cessation immédiate des actes de violence en Syrie, a-t-il insisté. Tout en se félicitant de la décision de la Ligue des États arabes de saisir le Conseil de sécurité de la situation en Syrie, il a émis l'espoir que le Conseil s'exprimera à l'unisson sur cette question.

M. JOSÉ FILIPE MORAES CABRAL (Portugal) s'est dit encouragé par la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens, le 3 janvier dernier à Amman, en Jordanie. Il a salué les propositions palestiniennes sur les frontières et la sécurité, tout en notant qu'Israël avait présenté un certain nombre de propositions utiles. Il a appuyé les initiatives du Quatuor pour parvenir à un accord sur une vision de deux États vivant côte à côte en paix et à l'intérieur de frontières sûres. Le représentant du Portugal s'est particulièrement inquiété de la grave situation humanitaire dans les territoires occupés, en faisant remarquer que le blocus de Gaza avait été renforcé à la suite de la suppression d'un point de passage. Le Portugal, a-t-il dit, regrette cette situation et demande à Israël de respecter la résolution 1860 afin d'assurer le développement de l'économie à Gaza. Le représentant a exhorté les deux parties à s'abstenir de toutes mesures qui ne feraient qu'exacerber les tensions. Il a noté que 46% des terres ne peuvent être utilisées en Cisjordanie par les Palestiniens qui continuent à être confrontés à de grandes difficultés. Par ailleurs, il s'est dit préoccupé par la grave situation qui persiste en Syrie malgré le déploiement de la mission d'observation de la Ligue des États arabes, en exhortant le Gouvernement syrien à appliquer le plan adopté par la Ligue le 22 janvier.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a affirmé que le Moyen-Orient demeurait dans « un état de promesses en suspens ». Les Palestiniens souhaitent que soit mis fin à toute activité de colonisation, a-t-il dit. En dépit du fait que cette demande avait été entendue par le Conseil de sécurité et universellement soutenue, aucun recours n'a pu à ce jour être exercé sur la question. Il est clair, a-t-il ajouté, que les activités de colonisation ne sont ni légalement justifiables, ni moralement défendables. Elles réduisent systématiquement l'espace pour la création d'un État palestinien viable et constituent un obstacle important sur le chemin vers la paix, a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité, a insisté M. Haroon, devrait délivrer un message ferme à Israël pour qu'il mette fin à toutes ses activités de colonisation et s'engage en faveur de la paix. Le Pakistan, a poursuivi son représentant, appelle une nouvelle fois à la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 (2009) et propose que les Nations Unies déploient elles-mêmes une flottille d'aide humanitaire pour les habitants de Gaza.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a dénoncé les tentatives de certaines forces extérieures visant à manipuler à distance ou à amener au pouvoir certains groupes ethniques ou religieux. En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, il a réaffirmé qu'il ne pouvait être réglé que par le biais de négociations. M. Churkin s'est dit préoccupé par les tensions croissantes dans la bande de Gaza, tout en souhaitant que cela ne conduise pas à un affrontement armé. Sa délégation, a-t-il poursuivi, se félicite de la reprise des négociations directes facilitées notamment par la Jordanie. M. Churkin a émis l'espoir que les parties feront preuve d'un esprit constructif en s'acquittant de leurs obligations, notamment celles découlant de la Feuille de route. Il a aussi demandé aux parties de s'abstenir de tout acte ou déclaration risquant d'exacerber les tensions.

La Fédération de Russie contribuera à la relance de ces négociations, a-t-il assuré, tout en soulignant que les activités illégales de peuplement doivent prendre fin car, a-t-il dit, elles sapent les efforts internationaux. Le représentant s'est aussi dit profondément préoccupé par l'escalade de la

violence en Cisjordanie à la suite d'agressions par les colons. M. Churkin a également jugé inacceptable que des responsables politiques palestiniens soient arrêtés par des militaires israéliens, rappelant notamment l'arrestation récente du chef du Conseil palestinien. Il a aussi demandé que le Gouvernement israélien normalise la situation humanitaire à Gaza et lève le blocus sur cette région. La Fédération de Russie ne voit aucun obstacle à ce que les Palestiniens fassent partie d'organisations internationales, a-t-il indiqué, en les assurant du soutien de son pays.

M. LI BAODONG (Chine) a déclaré que son pays appuiera toute mesure qui permettra de relancer les négociations et de parvenir à une solution à deux États vivant côte à côte en toute sécurité, sur la base des frontières de 1967. Il a espéré que les efforts de promotion de la paix permettront d'obtenir des résultats au plus vite. Les colonies de peuplement israéliennes constituent un obstacle majeur à la reprise de négociations, a estimé le représentant de la Chine, qui s'est dit très préoccupé par les nouveaux projets de construction. La Chine s'oppose à toute nouvelle implantation et à l'extension des colonies de peuplement existantes, a-t-il dit, en exhortant Israël à créer les conditions favorables à la reprise de négociations. Le représentant s'est dit particulièrement préoccupé par la situation humanitaire dans les territoires occupés, et particulièrement à Gaza. Il a demandé la levée du blocus de Gaza, en appelant au respect des droits nationaux légitimes des Palestiniens. Par ailleurs, le représentant de la Chine a appuyé le respect de la souveraineté territoriale du Liban et de la Syrie et fait sien le choix stratégique des pays arabes dans l'objectif d'une paix durable.

M. GERT ROSENTHAL (Guatemala) a fait remarquer que le « printemps arabe » avait inspiré tous ceux qui appellent à des sociétés plus démocratiques, plus tolérantes et où prévaut la justice sociale. Dans l'esprit du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, le représentant a estimé que toute action du Conseil de sécurité qui vise à accompagner des parties dans des processus qui impliquent des conflits doit être menée par des mesures de diplomatie préventive. « Pour le Guatemala, le recours au Chapitre VII de la Charte est le dernier ressort », a-t-il ajouté. S'agissant du Liban, le représentant a salué la récente visite du Secrétaire général dans ce pays et ses rencontres avec le Gouvernement et les principaux acteurs politiques sur place. Il a également salué l'initiative de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), qui a organisé la réunion de haut niveau sur les réformes et la transition démocratique. Sa délégation exhorte le Gouvernement du Liban à s'acquitter de ses obligations internationales, en particulier celles liées au Tribunal spécial pour le Liban et celles qui découlent de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, a-t-il ajouté.

Le représentant a ensuite estimé que la Syrie constituait l'une des questions les plus urgentes pour le Conseil de sécurité. Appelant les parties sur le terrain à cesser immédiatement l'usage de la force et à adopter des mesures concrètes en faveur d'une réconciliation, il a toutefois précisé que l'utilisation du terme « partie » était, dans ce cas-ci, une notion abstraite. « Nous pensons qu'un gouvernement ne peut pas répondre à des demandes populaires pacifiques en recourant à la force », a-t-il insisté. Pour le représentant, l'expérience de l'Amérique latine a montré qu'une telle situation « tend inévitablement à commettre des violations des droits fondamentaux des populations civiles et à encourager une spirale de violences dont les conséquences sont imprévisibles ». S'agissant du conflit israélo-palestinien, il a rappelé que le Guatemala soutenait la création d'un État palestinien souverain et indépendant, vivant en paix dans des frontières sûres aux côtés d'Israël. Tout en saluant la récente rencontre entre les parties à Amman, la capitale de la Jordanie –la première du genre en plus d'un an et demi-, le représentant a dit noter un écart important entre les orientations du Quatuor et la réalité politique sur le terrain. À cet égard, il a invité le Conseil de sécurité à en tenir compte.

M. AGSHIN MEHDIYEV (Azerbaïdjan) s'est félicité des efforts déployés par la Jordanie pour relancer les négociations dans le conflit israélo-palestinien. En ce qui concerne la question de l'admission de la Palestine à l'ONU, il a souhaité que soit trouvée une solution basée sur le droit international. L'absence d'accord aux questions politiques ne doit pas servir de prétexte pour échapper aux obligations internationales, en particulier le respect des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, a-t-il poursuivi, tout en se disant très préoccupé par les colonies de peuplement. Ces colonies constituent un obstacle au processus de paix et menacent la réalisation de la vision de deux États, a-t-il estimé. Le représentant a relevé que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU indiquait récemment que ces colonies et leur expansion contribuaient à la fragmentation de la Cisjordanie et à l'isolement de Jérusalem-Est. Ces colonies, anciennes ou nouvelles, sont illégales au regard du droit international, a-t-il affirmé.

Sa délégation, a-t-il poursuivi, estime que le Conseil de sécurité ne peut rester indifférent face à ces graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. C'est pourquoi, Israël doit agir de manière appropriée pour que les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient respectés. S'agissant de la Syrie, le représentant s'est dit très préoccupé par les violations massives des droits de l'homme qui ont causé des milliers de morts. Il a appuyé les efforts de la Ligue des États arabes pour mettre un terme à cette crise et à la violence. Il est important que les obligations d'intégrité territoriale de la Syrie et des autres États de la région soient pleinement respectées, a-t-il rappelé.

M. GÉRARD ARAUD (France) a salué les efforts diplomatiques conduits sous les auspices du Roi de Jordanie, tout en regrettant l'absence d'une méthode renouvelée pour ramener les parties à la table des négociations. La conviction de la France, a-t-il dit, est que seul un mécanisme de suivi, élargi à tous les acteurs qui peuvent contribuer à un règlement définitif, y compris l'ONU et le Conseil de sécurité, permettra de résoudre les questions qui touchent aux fondements identitaires des deux nations israélienne et palestinienne. M. Araud s'est dit frappé par les développements dangereux qui ont marqué la situation sur le terrain en 2011, dont l'accélération de la colonisation israélienne, sans précédent depuis 10 ans. Il a dénoncé la politique systématique, planifiée et délibérée de constructions illégales, laquelle, a-t-il dit, est en contradiction avec l'objectif de la solution des deux États, et en violation du droit international et des résolutions du Conseil. Il a exhorté les autorités israéliennes à mettre un terme immédiat à une politique qui, en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est, menace la viabilité territoriale et économique du futur État palestinien. « Qu'il s'agisse de la tentation d'isoler Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie ou des déplacements forcés de la population palestinienne en zone C, les modifications des réalités démographiques en violation de la Convention de Genève doivent être condamnées par la communauté internationale », a insisté le représentant de la France. Sans transiger sur la sécurité d'Israël, qui est toujours la cible de tirs de roquettes que nous condamnons, des mesures doivent être prises rapidement pour alléger le poids du blocus sur la population palestinienne qui est prise en otage, a déclaré M. Araud, car la viabilité du processus politique repose aussi sur notre soutien aux partenaires de la paix, en préservant leur légitimité face aux espoirs exprimés par leur population.

Attirant par ailleurs l'attention sur la situation en Syrie, qu'il a qualifiée de sujet d'inquiétude et d'indignation, M. Araud a dénoncé la répression menée par les dirigeants syriens contre leur peuple. Plus de 5 500 Syriens, a-t-il rappelé, ont perdu la vie depuis mars dernier dans ce qui s'apparente désormais à des crimes contre l'humanité. Le régime syrien entraîne tout droit sa population dans le chaos, et la région entière s'en trouve menacée: flots de réfugiés dans les pays avoisinants; mises en cause répétées et de plus en plus graves de la souveraineté libanaise en violation flagrante des résolutions adoptées par ce Conseil; craintes grandissantes quant à l'avenir des minorités et des fragiles équilibres confessionnels; violations avérées de l'embargo sur les armes imposées à l'Iran et transitant vers la Syrie. C'est pourquoi, il a jugé inacceptable que certains pays, y compris au sein de ce Conseil, continuent à fournir les moyens mêmes des violences commises aux dépens de la population syrienne. Il a fait remarquer que des quatre demandes de la Ligue des États arabes pour obtenir la cessation des violences, le retrait des forces armées des villes, la libération de prisonniers politiques ou le plein accès aux médias internationaux, aucune n'a été satisfaite. La France appuie pleinement le plan de sortie de crise présenté par la Ligue des États arabes le 22 janvier, a-t-il assuré, en précisant que ce plan, qui appelle à une transition politique pacifique, constitue la seule voie susceptible de ramener la stabilité en Syrie et de préserver celle de la région. « Nous accueillons très favorablement la demande formulée par la Ligue des États arabes d'une présentation de la situation au Conseil de sécurité par le Secrétaire général de cette organisation et le Président du Comité ministériel sur la Syrie », a-t-il ajouté.

Les autorités libanaises doivent, pour leur part, continuer de travailler avec toutes les composantes de la société libanaise et à respecter l'ensemble de leurs obligations internationales, y compris en ce qui concerne le Tribunal spécial pour le Liban. En Égypte, où les élections constituent une étape importante dans la transition démocratique qui doit se poursuivre, M. Araud a souhaité que le pouvoir soit transmis à des autorités civiles élues. Les droits des femmes et des minorités, ainsi que les règles de la libre expression démocratique, doivent également être respectés. Avant de conclure, le représentant de la France a appelé le Conseil de sécurité à agir de manière cohérente et à adapter son action à la nouvelle réalité du printemps arabe.

M. EBRAHIM ISMAIL EBRAHIM, Vice-Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud, a rappelé que son pays avait célébré, le 8 janvier, les 100 ans du Congrès national africain, le plus vieux mouvement de libération en Afrique. Cette année marque aussi les 45 ans d'occupation des territoires palestiniens par Israël, a-t-il fait observer, en exprimant l'espoir que les Palestiniens arriveront à constituer un État viable. L'Afrique du Sud est convaincue que la Palestine réunit tous les critères nécessaires pour être admise comme État Membre de l'ONU, a-t-il ajouté. Tout en se déclarant déçu par l'absence de progrès dans le processus de paix israélo-palestinien, le Vice-Ministre a salué les efforts déployés par le Quatuor au cours de ces deux derniers mois, ainsi que ceux de la Jordanie. La communauté internationale doit utiliser les moyens dont dispose le Conseil de sécurité pour relancer les négociations en vue de parvenir à une paix durable.

Les perspectives de pourparlers sont inexistantes à ce stade, a-t-il regretté, en se référant aux agressions commises par Israël, comme les activités de peuplement. Ces activités ont abouti à la fragmentation de la Cisjordanie et à l'isolement de Jérusalem-Est, a-t-il fait remarquer. Le Vice-Ministre a rappelé la responsabilité du Conseil de sécurité dans ce domaine, afin qu'il prenne des mesures pour faire face à ces actions illégales. M. Ebrahim a également regretté l'augmentation des attaques de

colons sur les civils palestiniens, comme l'indiquait récemment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Il a dénoncé une situation d'impunité qui compromet la sécurité et les moyens d'existence des Palestiniens. Le Vice-Ministre s'est ensuite félicité de la libération de détenus selon l'accord conclu entre les parties. En ce qui concerne l'avenir de la Palestine, il a mis l'accent sur la nécessité pour les différents groupes de parvenir à une plus grande unité. Passant à la situation à Gaza, il s'est préoccupé de la crise humanitaire qui se prolonge du fait des restrictions imposées par Israël en violation de la quatrième Convention de Genève. Il a par ailleurs dénoncé la violence et les tirs de roquettes à partir de Gaza. Concernant la situation en Syrie, le Vice-Ministre s'est félicité de la décision de la Ligue des États arabes de prolonger sa mission d'observateurs et de parvenir à une solution pacifique. Il s'est dit toutefois préoccupé de la persistance de la violence, notamment des attentats à la voiture piégée. La solution à la crise syrienne doit être menée par le pays lui-même, en évitant toute intimidation ou ingérence extérieure, a-t-il rappelé.

M. MAGED ABDEL AZIZ (Égypte), au nom du Mouvement des pays non alignés, a souligné que son Mouvement condamne la poursuite des colonies de peuplement et toutes les autres pratiques et politiques illégales d'Israël. Appelant le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions, le représentant a voulu la mise en œuvre immédiate des recommandations que la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires a présentées au Conseil le 12 janvier dernier. Le Mouvement estime, a prévenu le représentant, que les actions illégales d'Israël ne compromettent pas seulement les efforts de paix mais elles rendent aussi impossible la réalisation de la solution à deux États sur la base des frontières de 1967. La communauté internationale doit envoyer un message fort et sans équivoque à Israël, a-t-il pressé.

Les prétextes infondés et les justifications sans logique ne doivent plus être tolérés, a insisté le représentant. Il est temps de mettre fin à une impunité qui n'a que trop duré au détriment de la paix et de la sécurité régionales et internationales. Le représentant a estimé, entre autres, que des efforts concrets de la part des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève seraient une contribution essentielle. Il a rappelé que le 16 janvier dernier, son Mouvement a adressé une autre lettre à la Suisse lui demandant de convoquer aussi tôt que possible une Conférence des Hautes Parties contractantes. Le représentant a conclu en condamnant les actions israéliennes au Liban et en Syrie.

M. NAWAF SALAM (Liban) a rappelé que la déclaration du Quatuor datée du 23 septembre 2011 réitérait les obligations des deux parties en s'abstenant de tout acte de provocation. Pourtant, a-t-il regretté, moins d'une semaine après, les autorités israéliennes ont approuvé un nouveau plan de construction de 1 100 logements. Moins d'un mois après, ces mêmes autorités ont annoncé un plan de construction de 2 600 logements supplémentaires. Au cours des quatre derniers mois, a insisté M. Salam, Israël a réussi à intensifier ses activités de colonisation à un rythme sans précédent. En novembre 2011, le Gouvernement israélien a annoncé des plans qui incluent la construction de 2 000 et dans une autre démarche unilatérale préjugant des résultats des négociations, le Premier Ministre israélien a déclaré que les nouvelles zones resteront sous autorité israélienne quel que soit le résultat des futures négociations.

En 2011, Israël aura déplacé le plus grand nombre de Palestiniens depuis que l'ONU tient des statistiques sur la question. Il s'est inquiété du nombre de colons israéliens qui dépasse aujourd'hui 517 000 personnes. Le représentant a conclu en exhortant Israël à cesser l'occupation du Golan syrien et de tous les territoires occupés au Sud-Liban.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a salué les efforts politiques considérables déployés par la partie palestinienne en faveur de la paix. Notant l'absence d'une contrepartie tout aussi audacieuse de la part d'Israël, elle a demandé aux autorités de ce pays de présenter des propositions. La représentante a fait remarquer qu'une culture de paix ne pouvait se développer tant qu'il y a des colonies de peuplement, des démolitions et des expulsions. Ces activités illégales doivent être condamnées et cesser.

Concernant la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, la représentante a souhaité que le Conseil de sécurité recoure à d'autres instruments diplomatiques afin de faire face au plus grand défi qui se pose à la paix et à la sécurité internationales. Elle a proposé que le Quatuor présente régulièrement des rapports complets au Conseil sur les progrès ou l'absence de progrès. Elle a annoncé le versement par le Brésil de 7,5 millions de dollars à l'UNRWA pour financer les activités de reconstruction à Gaza, avant de réitérer l'appel de son gouvernement pour que soit levé le blocus inhumain imposé dans cette région. Le Brésil, qui suit de près l'évolution de la situation en Syrie, appelle à une cessation de la violence dans ce pays, a-t-elle dit. Mme Ribeiro Viotti a demandé de mettre fin à la répression politique et à respecter pleinement les libertés fondamentales. Le Conseil de sécurité peut apporter une aide en ce sens en envoyant un message unifié et clair de condamnation de la violence, a-t-elle estimé.

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a appuyé la démarche du Mouvement des pays non alignés s'agissant des Hautes Parties contractantes de la quatrième Convention de Genève. Toutes les parties doivent savoir, a-t-il prévenu, que pour réaliser la paix, les négociations doivent commencer dans un esprit de sincérité, de bonne volonté et de confiance. Or, a-t-il dit, le fait qu'Israël insiste pour que la Palestine reprenne des négociations directes sans condition préalable ne reflète pas une volonté d'être juste et de faciliter la vie du futur voisin. Si la Malaisie ne peut cacher un certain sentiment de pessimisme, elle demeure néanmoins déterminée dans son engagement en faveur de la solution à deux États.

Face aux profonds changements politiques au Moyen-Orient, Mme PHILIPPA KING (Australie) a estimé qu'une solution au conflit israélo-palestinien était impérative pour la stabilité future de la région. « Si cette occasion n'est pas saisie et que des avancées positives vers la conclusion d'un accord de paix ne sont pas réalisées rapidement, la perspective d'un règlement durable s'éloignera de plus en plus », a-t-elle ajouté. Reconnaisant les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, la représentante a indiqué que sa délégation soutenait également le peuple palestinien dans son droit à l'autodétermination. Elle a réaffirmé le soutien de son pays aux efforts du Quatuor visant la reprise de négociations directes entre les parties et a également salué la récente initiative du Roi Abdullah II de la Jordanie, qui a permis la première réunion des parties depuis la fin de l'année 2010.

La représentante a ensuite encouragé les parties à s'abstenir de tout acte de provocation qui risquerait de saper les efforts en faveur d'une solution à deux États. « Cela inclut l'expansion des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est », a-t-elle ajouté, en rappelant que son gouvernement avait également condamné l'implantation de ces colonies. Mme King a aussi salué les efforts palestiniens en vue de consolider l'économie et les institutions d'un État viable, en indiquant que son pays avait alloué une aide de 300 millions de dollars sur cinq ans à ce processus de consolidation. Elle a réaffirmé le soutien de l'Australie aux efforts de la Ligue des États arabes pour assister à une transformation positive dans le monde arabe. Sa délégation, a-t-elle poursuivi, demande au régime syrien de mettre fin à sa brutalité et à mettre en œuvre des réformes politiques crédibles, ainsi qu'à instaurer un dialogue véritable avec les groupes d'opposition. La représentante de l'Australie a encore appelé les membres du Conseil de sécurité à ne pas se décharger de la responsabilité de prendre en compte sans délai cette violence en Syrie.

M. TSUNEO NISHIDA (Japon) a soutenu la vision d'une solution à deux États avec les frontières de 1967. Cela ne peut se faire qu'avec des négociations entre les parties concernées, a-t-il averti, avant d'inviter les deux parties à déployer les plus grands efforts à cette fin. Il s'est félicité des réunions qui ont eu lieu ce mois-ci à Amman et a remercié la Jordanie et le Quatuor pour leurs efforts, espérant qu'elles conduiront rapidement à la reprise des négociations directes. M. Nishida a appelé les deux parties à s'abstenir de toute provocation et à honorer leurs obligations en vertu des accords précédents.

Il a réitéré son appel au gel immédiat des activités de peuplement en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est, qui enfreignent le droit international. Il a aussi invité l'Autorité palestinienne à poursuivre ses efforts pour améliorer la sécurité et cesser toute violence. S'agissant de la Syrie, il a dit partager les préoccupations de la communauté internationale et a soutenu l'initiative de la Ligue des États arabes. Il a espéré que le Conseil de sécurité agira de façon efficace pour faire face à cette situation. M. Nishida a déploré le recours à la force par les autorités syriennes et les a appelés à y mettre un terme immédiatement. Enfin, rappelant que l'Égypte célébrera demain le premier anniversaire de son changement historique, il a aussi rappelé que le Japon a fourni un financement et des compétences pour l'organisation des élections dans ce pays.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a salué et appuyé les efforts de la Jordanie visant à faciliter des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens, dans le cadre du processus du Quatuor. Après avoir rappelé les initiatives du Quatuor, le représentant a réaffirmé l'engagement de l'Union européenne en faveur de la solution à deux États. Il a reconnu que l'évolution des choses sur le terrain joue un rôle crucial dans la création d'un environnement favorable au succès des négociations. Il a donc demandé à Israël d'arrêter immédiatement toute activité de colonies et de démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001.

Après avoir rappelé que l'Union européenne est un contributeur majeur aux institutions palestiniennes, il a voulu un partage équitable du fardeau entre les membres de la communauté internationale. Il a aussi parlé de l'action de l'Union à Gaza avant de s'attarder sur la situation en Syrie. Il a appelé le Président Assad à quitter immédiatement le pouvoir pour permettre une transition pacifique et démocratique.

Il a réitéré l'appui de l'Union aux efforts de la Ligue des États arabes et salué la décision des Nations Unies d'offrir un appui aux missions de la Ligue. L'Union européenne, a-t-il souligné, est profondément concernée par le manque de coopération des autorités syriennes et leur lance un appel

urgent pour qu'elles respectent strictement le Plan d'action de la Ligue arabe. L'Union européenne encourage le Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités, à mettre fin à la violence et à appuyer le peuple syrien dans sa quête légitime de la liberté et des droits politiques.

M. HÜSEYİN MÜFTÜOĞLU (Turquie) a indiqué que le souvenir de l'attaque israélienne contre un convoi humanitaire est encore frais. Il a déploré les violences des colons israéliens qui constituent des obstacles à la reprise des pourparlers directs entre les parties. Il a demandé à Israël de respecter ses obligations en vertu du droit international et l'a invité à reconnaître une Palestine indépendante, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte à côte avec lui.

Nous soutenons l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO et appuyons sa demande d'adhésion à l'ONU, a-t-il ajouté. Saluant les réunions tenues récemment à Amman, il a demandé aux parties de se réunir de bonne foi. Il a rendu hommage aux efforts du Président Abbas à cet égard et a invité tous les membres de la communauté internationale à appuyer le processus de paix. Le représentant a aussi demandé à cette communauté de renforcer son appui aux efforts humanitaires menés en faveur de la Palestine. Pour l'avenir, il a invité à établir les priorités dans le bon ordre, en suivant la voie d'un règlement pacifique du conflit.

M. ABDOU SALAM DIALLO (Sénégal), Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a réitéré son inquiétude devant la poursuite effrénée de la politique illégale du Gouvernement israélien, compromettant ainsi délibérément la vision prométhéenne de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement garanties.

M. Diallo a dit que les colonies de peuplement qui s'abritent depuis trop longtemps derrière une culture d'impunité, violent les lois d'occupation, les résolutions du Conseil de sécurité et la Feuille de route. Elles oblitèrent dans les faits la solution à deux États. Il a regretté que le Conseil n'arrive pas à assumer la plénitude de ses responsabilités et prendre les décisions qui s'imposent, à l'image de la plupart des membres du Conseil et des groupes régionaux qui ont, le mois dernier, condamné énergiquement l'implantation de colonies juives de peuplement.

M. Diallo a exhorté le Conseil à prendre des mesures vigoureuses pour sauvegarder la solution prévoyant deux États avant qu'il ne soit trop tard, afin de juguler, sinon de conjurer, les conséquences imprévisibles d'un effroyable drame pourtant annoncé. Il y va de la crédibilité du Conseil, a-t-il dit, car lorsque les possibilités légales de régler pareille situation, si intenable, sont entravées, la paix et la sécurité sont partout en péril.

Dans ces circonstances, il a estimé que les signataires de la quatrième Convention de Genève doivent adopter une position ferme et convoquer la Conférence des Hautes Parties contractantes, qui aurait dû l'être déjà depuis longtemps.

M. Diallo a néanmoins révélé « des frémissements encore timorés qui illuminent l'horizon de la paix, eu égard aux récentes réunions préliminaires organisées entre les négociateurs israéliens et palestiniens à Amman, sous l'égide de la Jordanie. Il a souligné qu'une reprise des négociations devrait être encouragée par des mesures de renforcement de la confiance sur le terrain. Il a donc rappelé qu'avant la date butoir du 26 janvier fixée par le Quatuor, la partie palestinienne a soumis des propositions détaillées sur les frontières et la sécurité.

Nous souhaitons qu'Israël en fasse autant pour démontrer un égal engagement à la résolution du conflit, a-t-il conclu, en exprimant sa préoccupation face à l'impasse dans laquelle se trouve, au Conseil de sécurité, la demande d'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies et en appelant les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) s'est dit très inquiet de l'absence de progrès dans les négociations israélo-palestiniennes, en s'inquiétant que la date butoir du 26 janvier pour la reprise de négociations directes entre Israël et la Palestine approche à grands pas. Il s'est inquiété de la menace grave que pose la question des colonies de peuplement pour la reprise des négociations. Il a déclaré que le blocus créait une situation humanitaire terrible et sapait tous les efforts en faveur du développement économique du Territoire palestinien occupé. Il a exhorté le Quatuor et les parties à faire de leur mieux pour réduire les retards et éviter les obstacles. Si les questions des frontières, de la sécurité, de l'eau et de la terre sont des questions sensibles, elles peuvent être surmontées, a estimé le représentant de l'Indonésie. Il a par ailleurs exhorté Israël à se retirer des territoires occupés au Golan syrien et au Sud-Liban.

M. ZEID RA'AD ZEID AL HUSSEIN (Jordanie) a jugé profondément regrettable qu'au fil des ans, le Conseil de sécurité se soit montré incapable d'adopter une position sur la question des colonies de peuplement. Comment l'exercice par un membre du Conseil du droit de veto est-il conforme à deux articles de la Charte qui parlent des principes de justice et du droit international.

Sommes-nous vraiment à l'aise quand un État Membre oblige le Conseil à passer outre ces principes? a encore demandé le représentant. Peut-on brandir la menace du droit de veto devant des violations aussi graves? « Je crains que tout ceci ne soit tout simplement lamentable », s'est impatienté le représentant.

Il a rappelé que déjà, lorsqu'il faisait partie des troupes de l'ONU dans les Balkans, au début des années 1990, le Conseil et ses décisions semblaient si souvent loin des événements sanglants qui avaient lieu. Les agissements d'Israël et les souffrances des Palestiniens doivent cesser, a-t-il tranché.

Les Israéliens, a révélé le représentant, nous disent parfois: résoudre le conflit est moins une affaire de droit que de psychologie, et compte tenu du rythme des traumatismes bien réels et catastrophiques de l'histoire juive, les Israéliens sont méfiants quant à l'idée de donner leur confiance à quiconque, en général, et encore moins, disent-ils, aux Arabes.

Peut-être, a concédé le représentant, nous aurions pu faire plus pour mieux comprendre ce point de vue. Nous aurions pu faire plus pour susciter une plus grande confiance et mieux expliquer l'Initiative de paix arabe à l'opinion publique israélienne. Mais, a-t-il rappelé, les agissements d'un État doivent-ils être bien régis par le droit international, et la profonde opposition aux colonies de peuplement ne vient pas d'une inimitié congénitale des Arabes à l'égard des Juifs. Toute assertion contraire serait totalement détestable, a prévenu le représentant.

Ce que nous avons devant nous, a-t-il dit, c'est une violation de trois décennies du droit international, et les pourparlers exploratoires qui se tiennent en Jordanie ne sont pas contraires à ce droit. La clef d'un règlement politique du conflit réside dans la formulation d'un accord rapide sur la rectification des frontières, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil. Nous espérons un résultat positif à cet égard, un résultat qui ouvrirait la voie aux négociations tant attendues sur le statut final et qui mènera, à son tour, à la liberté, à la sécurité et à la paix.

M. ABDUL MOMEN (Bangladesh) a félicité la Palestine d'avoir adhéré à l'UNESCO. Il a aussi salué la réunion, organisée récemment par la Jordanie, pour encourager la reprise des négociations entre Israël et la Palestine. Il a regretté la poursuite du blocus à Gaza et son impact sur le développement économique de la région. Le représentant s'est dit préoccupé par la démolition de logements par la puissance occupante et par la poursuite de la construction du mur, lesquelles, a-t-il dit, aggravent la situation déjà très difficile des Palestiniens. Dénonçant aussi les arrestations de Palestiniens par les autorités palestiniennes, il a appelé à procéder à leur libération sans tarder.

Le représentant a estimé que la quatrième Convention de Genève et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que les principes énoncés dans la Déclaration de Madrid, la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe sont les meilleurs moyens de parvenir à une solution à deux États. Notant que 131 pays ont reconnu l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967, M. Momen a invité le Conseil de sécurité à accepter la volonté de la majorité des États Membres. Le représentant a aussi exhorté Israël à respecter la souveraineté du Liban et à cesser toute action visant à modifier le statut juridique, physique et démographique du Golan syrien occupé. Avant de conclure, il a réitéré que l'occupation illégale de la Palestine depuis plus de 60 ans est la principale cause des troubles dans la région.

M. ESHAGH AL HABIB (République islamique d'Iran) a affirmé que l'un des objectifs fixés par son gouvernement en matière de politique étrangère était de renforcer la confiance avec ses voisins et les pays de la région. « Un Moyen-Orient stable et prospère créerait pour chacun une situation idéale, qui permettrait à chaque pays de la région d'avancer sur la voie du développement et de la croissance économique », a-t-il déclaré. Dans ce contexte, il a fermement condamné le blocus israélien de toutes les voies de communication à Gaza, en ajoutant que celui-ci était contraire au droit international, qu'il constituait un crime contre l'humanité et qu'il menaçait grandement la paix et la sécurité internationales et régionales. Pour sa délégation, un règlement à la crise palestinienne ne pourra être envisagé que lorsque les droits des populations de la Palestine occupée seront pleinement reconnus, restitués et protégés, a-t-il déclaré.

Il s'est également dit très préoccupé par des rapports faisant état de l'aggravation de la situation des prisonniers politiques palestiniens détenus illégalement par le « régime israélien ». Rappelant qu'Israël continuait de violer l'espace terrestre, maritime et aérien du Liban et qu'il occupait toujours les hauteurs du Golan, le représentant a insisté pour qu'il soit mis fin immédiatement à ces actes d'agression et d'occupation. Réagissant aux déclarations tenues, dans la matinée, par le

représentant d'Israël à l'égard de son pays, M. Al Habib a fait remarquer que celui-ci s'était à plusieurs reprises écarté des débats tenus par le Conseil, « probablement avec l'intention de détourner l'attention sur les atrocités qui ont été commises et qui se poursuivent ». Le représentant a tenu à préciser que son pays menait des activités nucléaires à des fins exclusivement pacifiques. Il a demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures vis-à-vis d'un État comme Israël qui possède illégalement des armes nucléaires, ce qui est, a-t-il dit, une source de déstabilisation dans la région. Il a également souligné, à l'attention du représentant de la France qui a accusé l'Iran d'envoyer des armes en Syrie, que ces déclarations n'étaient pas fondées et qu'elles constituaient « une tentative de la France visant à se blanchir de rapports qui l'accusent de fournir les groupes armés illégaux en Syrie ».

M. PALITHA KOHONA (Sri Lanka) a espéré qu'un esprit constructif règnera entre les parties en 2012. Au moment où les parties s'engageaient à reprendre les négociations sous les auspices du Quatuor, le Gouvernement israélien a décidé de reprendre le transfert des taxes douanières à l'Autorité palestinienne et de libérer des prisonniers palestiniens. Il a espéré que cette évolution positive se poursuivra afin de rétablir la confiance car, a-t-il fait remarquer, des bâtiments et logements sont détruits en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement se poursuivent et l'impact du blocus de Gaza sur la situation économique et humanitaire est immense. Il a souhaité que la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU reçoive l'attention qu'elle mérite en 2012.

Mme GRETA GUNNARSDÓTTIR (Islande) a commencé en condamnant les violations graves des droits de l'homme en Syrie et les récentes attaques terroristes dans le pays. Elle a demandé que les autorités syriennes mettent fin immédiatement à la violence. Elle a lancé un appel urgent au Gouvernement de la Syrie pour qu'il réponde à l'appel du Secrétaire général pour un processus syrien crédible, inclusif et légitime pour un changement politique total conforme aux aspirations démocratiques du peuple. Elle a aussi appelé le Conseil de sécurité à faire tout son possible pour empêcher que la situation en Syrie s'aggrave davantage et contribuer à la recherche d'une solution favorable au maintien de la paix et de la sécurité.

Sur la question de la Palestine, Mme Gunnarsdóttir a réitéré son soutien à un règlement pacifique du conflit et à la solution de deux États. La poursuite de la colonisation demeure le principal obstacle à la paix, a-t-elle tranché. Le temps presse et le Conseil doit en être conscient, a-t-elle dit. Elle a souligné que depuis sa dernière intervention au Conseil son pays a reconnu officiellement la Palestine comme État indépendant et souverain dans les frontières d'avant 1967 et qu'il a établi, en conséquence, des relations diplomatiques avec le pays. Elle a d'ailleurs rappelé qu'en 1947, son pays avait soutenu l'accès à un statut d'État d'Israël. En pleine démocratie révolutionnaire, entraînée par la fraîche brise du printemps arabe, nous ne pouvons nier à la Palestine son droit à un statut d'État.

M. OTHMAN JERANDI (Tunisie) a déploré les souffrances du peuple palestinien qui lutte depuis des décennies pour avoir le droit de vivre dans un État indépendant et libre. « Nous sommes témoins des pratiques répressives et provocatrices d'Israël qui bafoue les droits les plus élémentaires des Palestiniens », a-t-il dit. Il s'est dit étonné que la communauté internationale, tout en admirant les expériences de transition vers la démocratie chez les peuples de la région, continue d'observer un mutisme inquiétant face aux défis par Israël des instruments internationaux en vigueur. Le représentant a rappelé des faits douloureux concernant la situation du Territoire palestinien occupé, en citant notamment ce qui touche à la ville sainte de Jérusalem-Est. Il a appelé à faire preuve de vigilance face au plan israélien qui vise à changer les caractéristiques religieuses et démographiques de cette ville. La Tunisie, a souligné son représentant, condamne la judaïsation de Jérusalem à des fins coloniales et expansionnistes.

Le représentant a également cité le rapport du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) qui fait état des pratiques d'Israël sur le Territoire palestinien occupé. Il a rappelé que la politique expansionniste d'Israël était contraire au droit international. La Tunisie a été parmi les premiers pays à soutenir la légalité de la demande d'admission en tant qu'État Membre de l'ONU, présentée en septembre dernier par le Président Abbas, a-t-il fait observer. Enfin, le délégué a salué les Palestiniens qui œuvrent à la réconciliation nationale, en essayant d'éliminer les divergences qui subsistent encore entre les différentes parties palestiniennes. Il a également parlé de la situation à Gaza, en demandant la levée du blocus.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a regretté les tentatives de transformer les délibérations du Conseil de sécurité en simple lecture de déclarations politiques qui n'ont rien à voir avec le sujet à l'ordre du jour. Il a rappelé que la question à l'ordre du jour était l'occupation illégale par Israël du Territoire palestinien en souhaitant que l'on mette fin à la campagne incessante des colonies de peuplement israéliennes. Il a exhorté le Conseil de sécurité à aider le peuple palestinien à recouvrer ses droits légitimes, ses frontières d'avant 1967 et sa capitale Al Qods. Il a rappelé qu'un des problèmes est l'opposition israélienne au retour des Palestiniens dans les villages desquels ils ont été expulsés. Non seulement, le Conseil de sécurité ne s'est pas acquitté de ses responsabilités conformément à la Charte, mais la situation empire à la lumière de l'agressivité d'Israël. Il a dénoncé la

responsabilité principale de la France et du Royaume-Uni, auteurs de l'accord secret de Sykes–Picot en 1916 qui a préparé la Déclaration Balfour de 1917.

Il a constaté que ces mêmes États ainsi que les États-Unis se sont empressés d'endosser les plans de la Ligue des États arabes face à la situation en Syrie. Il y a vu une tentative de transformer la Ligue des États arabes en outil d'ingérence et d'atteinte à la souveraineté de la Syrie ou d'un État quel qu'il soit. Il s'est étonné que la même attention ne soit pas accordée à Israël qui occupe illégalement le Golan syrien en opposition totale avec la résolution 497 de 1981. Il a regretté « la partialité » du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, qui n'a pas cité la situation gravissime dans le Golan syrien. Il a souhaité qu'à l'avenir tout exposé contienne un paragraphe sur la situation dans le Golan syrien.

M. PEDRO NÚÑEZ MOSQUERA (Cuba) a réaffirmé que son pays appuyait la reconnaissance de la Palestine comme État Membre de plein droit de l'ONU. Il a regretté que des « intérêts puissants », les mêmes qui ont retiré leur appui à l'UNESCO, s'opposent à cette idée. Il a invité à la reprise du processus de négociation qui, a-t-il rappelé, a été interrompu par l'intransigeance d'Israël et sa décision de poursuivre la construction de logements pour les colons sur le Territoire palestinien occupé. Dénonçant les violences des colons israéliens contre les Palestiniens, le représentant de Cuba a souligné que les attaques avaient augmenté de 40% en 2011 par rapport à 2010 et de 165% par rapport à 2009.

M. Núñez Mosquera s'est dit profondément préoccupé par la situation humanitaire dramatique à Gaza. Le Conseil de sécurité, a-t-il dit, ne peut rester impassible et se contenter de tenir des réunions tous les trois mois. Il doit adopter des mesures concrètes pour faire en sorte qu'Israël mette un terme à des politiques contraires au droit international, a-t-il précisé. Il a demandé que les « puissances » dotées du droit de veto ne restent pas complices de cet état de fait, ni ne manipulent le Conseil en fonction de leurs intérêts particuliers.

Intervenant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Mme BYRGANYM AITIMOVA (Kazakhstan) a demandé la reconnaissance de l'État palestinien dans ses frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Elle a regretté qu'en dépit des appels de la communauté internationale, Israël continue à refuser au peuple palestinien l'exercice de ses droits inaliénables. Elle a exhorté le Conseil de sécurité à tout mettre en œuvre pour qu'Israël s'acquitte de ses obligations, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La représentante a dénoncé les tentatives d'Israël de modifier le tissu démographique de Jérusalem-Est par l'expulsion de Palestiniens, l'expropriation, la construction de colonies de peuplement et les limites à la liberté de circulation. Elle a fait remarquer que le développement de colonies de peuplement demeurait le principal obstacle à la paix. La construction du mur de séparation constitue, a-t-elle rappelé, une violation flagrante du droit international, comme le souligne l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ).

M. SIN SON HO (République populaire démocratique de Corée - RPDC) a déclaré qu'Israël était responsable de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur la question du Moyen-Orient, en rappelant que les terres palestiniennes et autres territoires arabes étaient toujours sous l'occupation militaire d'Israël. L'utilisation de la force et l'expansion des colonies de peuplement par Israël constituent des obstacles majeurs au processus de paix au Moyen-Orient. Il a donc appelé à mettre un terme à l'occupation israélienne et à la discrimination en matière de droits de l'homme en Palestine. Le représentant s'est aussi prononcé en faveur de la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État Membre de l'ONU, élément crucial, selon lui, du règlement de la situation au Moyen-Orient. La RPDC avait officiellement reconnu l'État de la Palestine en 1988, a-t-il rappelé.

Le représentant a ensuite fermement dénoncé le survol de l'Iran par un drone de l'aviation américaine, le 4 décembre dernier, lequel, a-t-il dit, est une violation flagrante de l'intégrité territoriale d'un État souverain. Il a demandé au Conseil de sécurité d'adopter les mesures appropriées pour faire cesser de telles violations. Le délégué a dénoncé par ailleurs les violations de l'intégrité territoriale du Liban par Israël. Il a également condamné les tentatives d'Israël de modifier le statut juridique, physique et démographique du Golan syrien occupé.

M. MORTEN WETLAND (Norvège) a relevé que les conditions de vie en Cisjordanie n'ont pas évolué en 2011 et ont même reculé en 2012. L'appui financier international se réduit en 2012 tout comme l'investissement privé, a-t-il ajouté. De surcroît, a-t-il dit, l'occupation israélienne met en péril le potentiel de croissance et notamment l'activité économique dans la zone C de la Cisjordanie. Il s'est inquiété de la poursuite des activités de peuplement qui menacent gravement la solution à deux États.

M. Wetland a annoncé que la prochaine réunion du Groupe des donateurs dont son pays est membre aura lieu le 21 mars 2012, pour discuter de la façon dont une croissance menée par le secteur privé peut renforcer l'économie palestinienne et réfléchir à la manière d'améliorer la situation à Gaza. Israël, a-t-il cité comme première solution, doit continuer d'alléger les restrictions imposées aux mouvements et aux importations en Cisjordanie et à Gaza. Aujourd'hui, 43% de la Cisjordanie est

inaccessible aux Palestiniens, a regretté M. Wetland, en plaidant pour que les habitants de la zone C aient accès aux ressources naturelles. Rappelant que le Conseil de sécurité a exhorté les États à améliorer la situation humanitaire et économique à Gaza, il a exhorté les donateurs à adopter plus de mesures en ce sens.

M. MOHAMMAD ALMUTAIRI (Koweït) a rappelé que 1 100 Palestiniens ont été déplacés en 2011 contre 606 en 2010, alors qu'OCHA fait état d'une augmentation de 50% par rapport à 2010 des attaques contre des Palestiniens par des colons israéliens. Il a rappelé que 150 colonies de peuplement ont été installées en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, depuis 1967, ce qui constitue une atteinte à la quatrième Convention de Genève et à la Charte des Nations Unies. Face à la poursuite des pratiques illégales israéliennes, le représentant du Koweït a jugé impératif que la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, envoie un message fort à la puissance occupante. Il a mis l'accent sur l'importance du plan de la Ligue des États arabes de 2011 qui reprend les aspirations du peuple palestinien et la mise en œuvre de la résolution 497 exigeant le retrait d'Israël du Golan syrien occupé jusqu'aux frontières du 4 juin 1967.

M. MESHAL HAMAD M.J. AL-THANI (Qatar) a exhorté Israël à mettre un terme au principal obstacle aux négociations. Ce dernier, a-t-il dénoncé, continue à faire fi des appels internationaux contre les colonies de peuplement illicites qui constituent une violation flagrante du droit international et le principal obstacle à la mise en œuvre de la vision de deux États. La solution à la crise dépend du retrait d'Israël de tout le Territoire occupé et du respect de toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Le représentant a également jugé indispensable de mettre un terme à toutes les tentatives de changer la composition démographique de Jérusalem-Est. Pour ce qui est de la situation en Syrie, il a souhaité que l'on mette fin au bain de sang et que le Gouvernement syrien s'acquitte de ses responsabilités.

M. ABDALLAH AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a dénoncé la politique israélienne d'expansion des colonies qui ont atteint un niveau record en 2011. Il a remarqué qu'Israël ne respecte en rien les libertés des peuples de la région et tente de changer l'identité arabe de la ville sainte de Jérusalem. Il a fustigé notamment les confiscations des terres palestiniennes et la judaïsation des terres sacrées. Se disant favorable à l'adhésion de la Palestine aux Nations Unies, il a aussi demandé qu'Israël libère les prisonniers palestiniens. L'Arabie saoudite a présenté une initiative de paix globale pour régler tous les problèmes du conflit israélo-arabe, y compris le Golan syrien occupé et le Liban, a-t-il rappelé, en regrettant le mépris d'Israël pour cette initiative.

Le représentant a exprimé sa tristesse face aux souffrances du peuple syrien et a appelé le Gouvernement syrien à faire preuve de sagesse afin d'arriver à une solution équilibrée qui réponde aux aspirations de son peuple. Mon pays a décidé de retirer ses observateurs de la mission de la Ligue des États arabes car il nous semblait que les autorités syriennes ne la prenaient pas au sérieux, a expliqué le délégué. Il a demandé à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités sur cette question, invitant notamment le Conseil de sécurité à appuyer les efforts de la Ligue des États arabes. Il a enfin demandé à l'Iran de s'abstenir de toute action mettant en péril la sécurité dans la région, en souhaitant que la région du Moyen-Orient soit exempte d'armes nucléaires.

M. ABDURRAHMAN MOHAMED SHALGHAM (Libye) s'est élevé contre les pratiques de colonisation israélienne, en dénonçant notamment la violence accrue des colons israéliens contre les Palestiniens. La politique expansionniste israélienne qui vise à concrétiser l'État juif sur le Territoire palestinien occupé est bien connue, a-t-il remarqué. Se peut-il que le Conseil de sécurité ne voit pas ce qui se passe sur le terrain, a-t-il demandé, faisant référence notamment aux restrictions imposées aux Palestiniens. Ne veut-il rien faire? Quelqu'un approuve-t-il la puissance d'occupation? s'est-il interrogé, en fustigeant le mutisme « suspect » que l'on constate en ce moment au Conseil de sécurité.

Soulignant les bienfaits de la révolution démocratique du monde arabe, le représentant a espéré qu'elle permettrait aussi de s'engager sur la voie d'une solution pacifique conflit israélo-palestinien. L'homme d'aujourd'hui, qui aspire au progrès et à la liberté, est capable de régler les problèmes par la négociation, a-t-il assuré.

Souscrivant à la déclaration prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés, M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a fait remarquer que parmi les nombreuses résolutions adoptées par le Conseil de sécurité sur la question palestinienne ou le Moyen-Orient depuis 1947, aucune -sans exception- n'avait été respectée par Israël. Dans ce contexte, le représentant a estimé que le débat de ce Conseil aurait dû être consacré à cet échec répété, ainsi qu'à l'impunité d'Israël pour les crimes commis à l'encontre des Palestiniens. « Il s'agit là des principaux obstacles à l'achèvement d'une paix tant désirée au Moyen-Orient », a-t-il ajouté. Convaincu qu'un règlement durable sera la condition essentielle pour mettre fin aux souffrances infligées aux Palestiniens et prévenir d'un nettoyage ethnique, il a indiqué que sa délégation soutenait l'appel à la tenue sans délai d'une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève afin d'assurer le respect de celle-ci dans les territoires occupés, y compris à Jérusalem-Est.

S'agissant de la situation en Syrie -dont la stabilité est l'une des clefs à la situation globale au Moyen-Orient-, M. Valero Briceño a indiqué que sa délégation saluait les efforts du Président Bashar Al-Assad en vue de préserver l'unité, l'intégrité et la stabilité de son pays. Le représentant a condamné les actes terroristes et anti-démocratiques qui tentent de freiner le programme de réforme anticipé dans ce pays, mené par le Gouvernement et avec le soutien de la majorité de la population. Il a ensuite considéré que le silence des membres du Conseil de sécurité au sujet de ces actes terroristes traduisait la politique des « deux poids deux mesures ». À cet égard, il a fermement condamné ceux qui soutiennent des « sanctions interventionnistes » en Syrie ou qui envisageraient de répéter « les aberrations politiques et militaires » commises à l'encontre de la Libye. « Ceux qui défendent des actions unilatérales et interventionnistes contre le Gouvernement et le peuple syriens agissent en violation flagrante du droit international et ignorent les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies », a-t-il ajouté, en appelant à prendre en compte « les signes d'esprit de dialogue et de volonté politique qui guident les autorités de ce pays ». Le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence et le règlement pacifique des différends, sont les principes fondamentaux du droit international, ainsi que les conditions sine qua non du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a-t-il souligné avant de conclure.

M. JEAN-FRANCIS ZINSOU (Bénin), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, a fait remarquer que « les plus grandes menaces à la paix et à la sécurité internationales proviennent des peuples longtemps frustrés ». La question palestinienne fait de la « nation arabe une nation frustrée », a-t-il ajouté. Le représentant a estimé que l'ONU avait les moyens de trouver une solution juste et durable au problème palestinien et qu'elle ne devait pas se dérober à cette responsabilité historique. Le Bénin, qui est favorable à l'existence d'un État palestinien libre et indépendant, réaffirme son soutien à la solution de deux États et invite le Conseil de sécurité à faciliter l'avènement rapide de cette solution, a indiqué M. Zinsou. « Nous croyons en la vertu de la médiation », a-t-il dit, avant d'exhorter le Quatuor à intensifier ses efforts pour rétablir le dialogue entre les deux parties. Le représentant a souhaité que le règlement de la question palestinienne s'accompagne du règlement de l'ensemble des questions en instance au Moyen-Orient, y compris l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires, ainsi que du respect des droits de l'homme et de la promotion de l'égalité du genre pour tous les pays de la région.

M. JAMAL FARES ALROWAI EI (Bahreïn) a déclaré que le conflit israélo-palestinien préoccupait l'ONU depuis six décennies. Le conflit perdurera, a-t-il prévenu, tant que la Palestine ne pourra créer son propre État avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a dit que les colonies de peuplement représentent le principal obstacle à la paix et à la réalisation d'une vision de deux États. Il a dénoncé une politique systématique d'annexion et d'expropriation qui entraîne des frustrations immenses. Il a rappelé les propos tenus à l'Assemblée générale de l'ONU le 22 septembre 2011 par son Roi qui a appelé la communauté internationale à secourir les frères Palestiniens en permettant la création d'un État palestinien dans ses frontières de 1967. Il a exhorté le Conseil de sécurité à tout mettre en œuvre pour parvenir à une paix juste et globale au Moyen-Orient sur la base de ses résolutions et celles de l'Assemblée générale.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel